

Le Monde

15 juillet 1981

Risques Technologiques DANSE SUR DES VOLCANS

Pierre DROUIN

«On ne peut pas tuer une éponge - organisme primitif - avec une longue aiguille d'acier, alors qu'on peut, instantanément, tuer un homme, à condition de savoir où le piquer», disait Joël de Rosnay, voulant signifier que plus un organisme est complexe, plus il est fragile. Il en est des sociétés comme des individus. La multiplication de réseaux qui l'innervent rend plus vulnérable la civilisation industrielle. D'autant plus que leur raffinement électronique ne fait que croître. Cette contrepartie de progrès technique est maintenant devenue un lieu commun et, lorsqu'on l'oublie, une sérieuse panne de courant, une «grève-thrombose» ou le plastic qui explose sous un ordinateur vous le rappellent brutalement.

Si l'on est familiarisé avec la possible dégradation des grands systèmes, en revanche, le «risque technologique majeur», comme on dit à la suite de Patrick Lagadec¹ paraît se concentrer sur le nucléaire. Cent mille personnes à Brokdorf (Allemagne de l'Ouest), fin février pour protester contre la construction d'une centrale atomique, voilà ce qu'on n'avait encore jamais vu. Le temps passe, mais non l'ardeur des écologistes. Il ne faudrait pas, pourtant, qu'ils fixent trop d'attention sur un seul des risques nés de la technologie moderne. Car, si les contraintes de

sécurité sont là, peut-être plus exigeantes que partout ailleurs, des domaines de plus en plus divers et vastes exigent que le contrôle s'affine pour éviter des désastres collectifs.

L'homme a vaincu les grandes épidémies. Progrès considérable. L'éradication des catastrophes non naturelles, celles qui proviennent de l'évolution technologique et des défaillances du matériel ou de l'homme devrait être à sa mesure. La tâche est immense.

Avant que l'on parle d'atome, l'énergie avait coûté des milliers de vies humaines : Courrières, pour le charbon, Malpasset, pour la houille blanche, sont dans toutes les mémoires. Les chemins de fer pouvaient afficher, hélas, eux aussi, depuis leur naissance aux listes impressionnantes de victimes. L'automobile est, certes, de loin, le plus meurtrier des moyens de transport, mais elle ne provoque que plus rarement des catastrophes collectives.

En revanche, de nouvelles menaces sont apparues, du fait de la tendance au gigantisme et à l'emploi de matériaux très inflammables. On compte près de 200 morts dans l'incendie de la tour Joelma à Sao-Paulo en 1974, 146 dans le brasier du Cinq-Sept (1970), 346 dans l'écrasement du DC-10 d'Ermenonville

(1974), 612 dans la collision de deux Boeing-747 à Santa-Cruz (Canaries, 1977), 275 dans la chute d'un DC-10 à Chicago (1974), 123 dans le naufrage d'une plate-forme pétrolière près d'Ekofisk (1980)².

Les ravages causés par les explosions ne se comptent plus. On se rappelle surtout celles qui sont survenues dans des installations fixes (Feyzin, 1966, 17 morts) ou au cours de transports (Los Alfaques, 1978, 216 morts).

Les risques liés à la chimie ne sont pas que du type explosif. L'opinion a gardé un souvenir très présent de l'affaire de la thalidomide (1959-1961), calmant auquel on a attribué la malformation à leur naissance de 6000 enfants dans vingt pays, celle du talc Morhange (1972) qui causa la mort de 36 bébés et laissa 145 handicapés.

On se souvient également de celle de Seveso (1976) où des émanations d'un poison très violent, la dioxine à la suite d'un accident survenu à une usine de Lombardie, sema l'angoisse chez plus de 100 000 habitants des communes concernées, provoqua des avortements, des altérations cutanées et vraisemblablement un certain nombre de malformations d'enfants, à la naissance, dans la zone sinistrée.

Voilà donc une nouveauté radicale dans les risques moyens que peuvent entraîner certains développements technologiques. ce n'est plus seulement dans l'espace, mais dans le temps que les effets d'une catastrophe peuvent se faire sentir. «A l'accident mécanique qui tue et rend infirme... le vingtième siècle a ajouté une dimension de plus : celle du désastre qui atteint l'intégrité de la vie : insidieusement (pollutions, extinctions d'espèces liées au D.D.T., maladie), ou directement (thalidomide, mercure de Minamata, dioxine de Seveso), ou potentiellement (radioactivité, manipulations génétiques, épidémies créées de la main de l'homme). Dans tous ces cas, le risque n'est pas seulement couru par les victimes du moment, il affecte la vie même en se

transmettant aux descendants.»³

Devant cette face noire de certaines technologies, il ne suffit pas de dire que le risque fait partie de la vie, et de laisser aux compagnies d'assurance le soin de les analyser avec de beaux «arbres de défaillance», qui, pour telle ou telle activité, permettent de connaître les points sensibles et les enchaînements pouvant conduire à un événement funeste. Il est indispensable aujourd'hui de mobiliser l'attention de tous ceux qui sont concernés par les risques technologiques.

L'exploitant d'abord. C'est le créateur du risque, et comme l'écrit Patrick Lagadec «la sécurité est en voie de conquérir un meilleur statut» qu'il s'agisse d'installations publiques (Electricité de France, Commissariat à l'énergie atomique) ou privées (notamment chimiques). Il n'empêche que la disposition générale d'esprit est «la mise hors référence du risque extrême), ou pour parler plus simplement, la conviction que «cela n'arrive qu'aux autres».

De la catastrophe du Titanic à l'accident de Three Mile Island, on constate le même phénomène : ceux qui avaient la responsabilité du fonctionnement avaient d'emblée écarté l'idée du «pépin». Du coup, beaucoup trop souvent, la dimension «sécurité» n'est pas suffisamment intégrée dans la

conception et la marche du système, et l'on oublie que la chaîne vaut ce que vaut son maillon le plus faible.

Plus grave : la sécurité cède parfois le pas à l'exigence de production ou à la sauvegarde de l'investissement. L'exemple type est celui de l'«Amoco-Cadiz», où les préoccupations de profit ont donné lieu à des négociations sordides et où l'obsession de rattraper un retard a fait prendre des risques énormes au capitaine.

L'ESOUFFLEMENT DE LA DEMOCRATIE

Les autorités publiques, de leur côté, se trouvent parfois dans des situations proches : la nécessité de maintenir l'activité économique peut l'emporter sur l'exigence de sécurité, surtout lorsque l'émoi public risque de perturber profondément une partie de la population active. Ainsi, dans le cas de Seveso, le silence, puis les démentis «formels» et les communiqués rassurants ont essayé de répondre aux informations diffusées par les médias.

Enfin, le citoyen vit souvent comme un exclu du risque technologique majeur, non seulement parce que les pouvoirs publics veulent le rassurer à tout prix, mais parce qu'un sentiment de fatalité le conduit à la passivité avant et après le drame. Seul le nucléaire a secoué et

parfois avec violence (qu'on se rappelle Creys-Malville), les énergies individuelles, pour des raisons où l'inconscient collectif joue un rôle considérable.

Comment vivre avec ces «risques majeurs» ? Qu'exiger du politique pour que les peuples n'aient pas l'impression de danser sur des volcans ? D'abord, qu'il cesse de donner le sentiment que les citoyens ne sont pas capable de comprendre les enjeux, ou que le progrès est à ce prix. Il est indispensable que l'accès à l'information et sa production de même que l'aide à la compréhension de tous soient soutenus par l'administration.

Ainsi, pour ne parler que du cas français, il eût été plus important d'accepter un «Comité d'évolution des options techniques» auprès de l'Assemblée nationale (proposition de loi de MM. Julia et Labbé) que de créer un Conseil de l'information sur l'énergie électronucléaire, dont le rôle n'est pas d'informer le public mais de «donner son avis au gouvernement sur les conditions d'accès du public à l'information et de proposer à l'exécutif les formes et les modalités de la diffusion de l'information». Toujours le filtre du pouvoir d'Etat.

Là aussi, l'essoufflement de la démocratie est menaçant. Qui a publié cette année, sous ce titre, un très intéressant livre de nos jours sur le thème très actuel de la responsabilité dans les catastrophes technologiques ? Les Français Editions Pergamon, collection Fururibles, 24, rue des Ecoles, Paris.

² La commission d'enquête sur cette dernière catastrophe (Alexander-Kielland) a souligné les erreurs de conception, de construction et d'entretien qui sont à l'origine du désastre.

³ Jean-Jacques Salomon, dans un numéro spécial de revue Futuribles, de novembre 1979, 55, rue de Varenne, 75007 Paris.